

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ PAYSANS DES PAYS DE BOURGOGNE Mardi 18 février 2025 A Saint-Léger-Vauban (89)



## I. Rapport moral-d 'orientation

**Le Président** souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Il présente les excuses de Didier Bonnetain, Evelyne Goulian, Jean Paul Le Du, Christine Maury, Marie-Christine Paperin, Bernard Taton, et des adhérents n'ayant pas pu se libérer pour l'occasion. Sont également excusés les membres de SP Doubs, Jura et Haute-Saône, qui n'ont pas pu se déplacer pour l'occasion.

L'Assemblée Générale 2023 s'est déroulée en mars 2024 à Saint-Eugène (71). Cette année, nous nous retrouvons à Saint-Léger-Vauban. Au nom de l'association, je remercie l'équipe qui nous accueille aujourd'hui.

Par deux fois et récemment, nous avons organisé des rencontres Solidarité Paysans Pays de Bourgogne dans l'Yonne :

- Le pique-nique des adhérents en septembre 2024 à la Pierre-qui-Vire ;
- Le colloque au lycée La brosse en novembre 2023 avec des interventions qui ont marqué les esprits: je pense à Grégory Garel, Véronique Lucas de INRAE et Pierre Butin de la SEP de Bord.

L'Assemblée Générale est le moment où on regarde ensemble l'année écoulée et où l'on se projette dans l'année à venir. Si vous me permettez un petit regard sur 2024 avant de revenir à nos sujets d'associations ;

Une année 2024 marquée par :

- de fortes turbulences internationales à l'est (la guerre dure!) et à l'ouest (Les États-Unis enfonce la casquette à visière) ;
- de fortes turbulences européennes avec l'élection d'un parlement le plus inquiétant de son histoire - de fortes turbulences en France, avec la dissolution de l'Assemblée Nationale et une nouvelle Assemblée élue sans majorité absolue ;
- et comme au parlement européen la croissance de représentants de mouvements nationalistes interroge et inquiète.
- explosion des colères agricoles : des exploitants agricoles perdus et déboussolés par le décalage entre les modèles agricoles des productions, les réalités et les équilibres du monde d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, il semble que la positivité nécessaire ne viendra pas d'en haut, mais par un puissant travail de réflexion dans nos campagnes. Solidarité Paysans participe pleinement à la construction d'un monde meilleur. Nos associations s'inscrivent dans les mouvements de lutte pour le respect de l'humain, la solidarité, l'autonomie et l'émancipation des personnes qui nous font appel. Même si nous ne sommes peut-être que de petites fourmis, nous poursuivons l'ambition d'une transformation sociale pour une société plus juste et plus solidaire. Ces valeurs, nous les portons à travers chacune de nos actions de défense des droits individuels et collectifs, à travers chacun de nos accompagnements.

La tendance actuelle mise beaucoup sur l'intelligence artificielle, je nous propose de continuer modestement nos travaux en faisant bon usage de l'intelligence collective. Solidarité Paysans Pays de Bourgogne a maintenant 10 ans, 10 ans de montée en puissance régulière. Jean Gobier et quelques autres étaient à la création de l'association SPPB. Jean nous livrera son témoignage historique.

Depuis trois ans, nos équipes sont animées et coordonnées par Jean Duclaux. Une nette progression de nos activités marque sa contribution. Nous étions tous avec Jean un peu débutants. Pour Jean c'était le premier poste et pour nous le premier emploi à temps plein dans l'association. Nous avons appris et progressé ensemble. Jean va plus, plus vite et mieux que nous. Jean nous a fait profiter de ses connaissances acquises par son parcours d'étudiant à l'Institut Agro Dijon. Jean sait faire avec tous et avec toutes nos différences et même avec nos contradictions. Jean a émis le souhait de se réorienter, il nous quittera à la fin du mois. Nous n'allons pas lister tous les chantiers qui lui ont été

attribués, ce serait trop long mais il lui reste une dernière mission à accomplir puisqu'il va accompagner l'arrivée de Claire dans l'association. C'est avec Claire que nous allons poursuivre. Merci à Jean et bienvenue à Claire.

Le déroulé de notre assemblée se fera comme d'habitude en participation collective. Ainsi Didier va nous présenter un rapport d'activité très chargé, Jean-François le rapport financier, Pierre Perreau les activités de l'équipe de l'Yonne et l'expérimentation du tribunal des activités économiques, Pierre Delobbe les activités de l'équipe de la Nièvre, Gabriel et Rémi celles de la Côte-d'Or et les bénévoles qui le souhaiteront celles de la Saône-et-Loire. Yves ou Charles nous parleront des conciliations. Nous évoquerons quelques sujets en lien avec le réseau national. Philippe évoquera le dossier de l'Observatoire.

Je rappelle que de nombreux chantiers ou commissions élaborés et installés au niveau du réseau national sont ouverts à tous les adhérents :

- la **commission juridique** : La présidente de SP national Marie-Andrée Besson dit volontiers : « pas besoin de compétences, mais de l'appétence ». C'est un lieu d'échange, de réflexion, d'apprentissage mais aussi de formation continue. Parmi les points abordés, les TAE, protection de la résidence principale, démarche de SP auprès de la défenseuse des droits, crédit-bail, outils juridiques, échanges et questionnements autour de l'agrivoltaïsme.

- la **charte du réseau** : La « charte pour la défense et l'accompagnement solidaire des agriculteurs confrontés à des difficultés » remet en lumière l'éthique dans laquelle s'inscrit notre action. C'est le socle commun qui nous rassemble et elle désigne les objectifs vers lesquels nous voulons tendre collectivement. C'est la cohésion du réseau.

- **COPIL Autonomie** : accompagnement des personnes en situation de décrochage administratifs et retour à l'autonomie, mais aussi mutualisation des démarches collectives d'accompagnement dans le réseau : groupes de paroles, groupe d'échanges techniques entre agriculteurs accompagnés.

- **COPIL Agriculteurs en difficulté** : recherche d'agriculteurs en difficulté ou l'ayant été récemment pour rejoindre le comité de pilotage (suivi par Ferjeux Courgey) et réfléchir à leur implication dans le réseau SP.

-Toujours en rapport avec l'activité du réseau national, un petit mot du **marathon caritatif en ligne Zevent** : évènement sur un week-end regroupant plusieurs streamers, ayant permis la collecte de 10 millions d'euros en faveur de 5 associations, dont Solidarité Paysans. L'association nationale devrait recevoir courant 2025 entre 1,7 et 1,9 millions d'euros, qui seront répartis selon le travail d'un groupe de réflexion au sein du réseau, auquel les bénévoles et salariés sont invités à participer.

- Anne nous dira un mot de l'aide au répit administratif.

Cet après-midi sera consacré à la présentation par Sylvain Couedel, responsable d'animation au Secours Catholique du rapport co-produit par le Secours Catholique, le CIVAM, Solidarité Paysans et la Fédération Française des Diabétiques sur l'injuste prix de notre alimentation. Une discussion autour de ce rapport clôturera la journée.

Avant de laisser la parole aux différents intervenants, je remercie les partenaires financeurs (voir rapport d'activité) et les donateurs (11 000€ !). Je remercie toutes les personnes, les organismes qui prennent part et considèrent nos travaux. Je remercie tous les adhérents qui contribuent à l'activité, au fonctionnement de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne avec un clin d'œil particulier pour les bénévoles lourdement investis.

## II. Rapport d'activité 2024

### A) LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

En 2024, les bénévoles de **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne** ont consacré l'équivalent de 2,4 ETP (**3893h**) aux missions d'accompagnement, de défense et de vie associative de l'association, soit 1000h de plus qu'en 2023. Ils ont ainsi effectué **46 600 km** de déplacements routiers soit 5000 de plus qu'en 2023. Ce calcul englobe les activités de **conciliation** auprès du tribunal judiciaire de Mâcon et **d'Aide au Répit Administratif**, en partenariat avec la MSA Bourgogne pour l'expérimentation de 2024.

#### 1. Évaluation de l'activité d'accompagnement de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne sur l'année 2024

##### → Évolution des accompagnements

	Nombre d'accompagnements en 2024	Nombre d'accompagnements en 2023	Nombre d'accompagnements en 2022	Nombre d'accompagnements en 2021
<b>Côte d'Or</b>	16	10	7	6
<b>Nièvre</b>	25	20	16	14
<b>Saône et Loire</b>	35	31	18	14
<b>Yonne</b>	13	13	7	5
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>74</b>	<b>48</b>	<b>39</b>

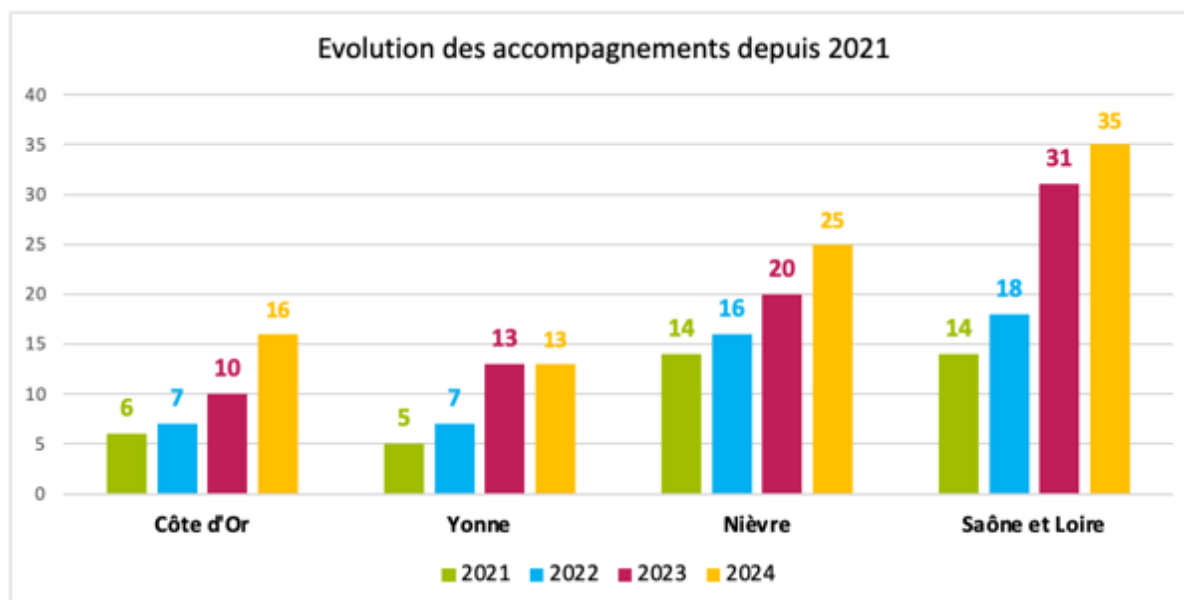
L'activité d'accompagnement en 2024 continue de croître par rapport aux années précédentes : parmi les **73 nouveaux appels d'agriculteurs et ruraux** reçus par l'association en 2024, **52** ont donné suite à un accompagnement, contre 29 en 2023. L'écart entre le nombre d'appels reçus et le nombre d'accompagnements réalisés en 2024 par les bénévoles repose sur quelques paramètres :

- SP Bourgogne n'était pas le bon interlocuteur. Nous avons alors orienté ces personnes vers les partenaires aptes à répondre à leur demande ;
- Rappels d'agriculteurs anciennement accompagnés par l'association ;
- Des proches qui ont appelé pour un fils, un beau-frère, un proche mais l'agriculteur concerné n'a pas donné suite ;
- Des agriculteurs qui nous ont appelé une seule fois sans aller plus loin.

**On constate dans le tableau ci-dessus qu'en 2024, 89 agriculteurs** ont été accompagnés par l'association, contre 74 pour l'année 2023, 48 en 2022 et 39 en 2021. Cette nette augmentation s'explique par un plus grand nombre d'appels vers notre association mieux visible, mieux connue sur le terrain, mieux identifiée par les partenaires institutionnels des agriculteurs, mais aussi mieux identifiée par les agriculteurs et leurs proches. Il est néanmoins nécessaire de poursuivre ce travail de

communication externe essentiel pour voir apparaître notre association au plus grand nombre. **31 dossiers d'accompagnement ont été clôturés** cette même année.

Ci-dessous l'évolution du nombre d'accompagnements depuis 2021 par département :



**D'un point de vue général, le nombre d'accompagnements menés par l'association croit en continu depuis 2021.**

La Nièvre et la Saône-et-Loire concentrent le plus grand nombre d'accompagnements d'agriculteurs en difficulté en 2024 (25 et 35 respectivement). Pour ces mêmes départements, **16 (Nièvre) et 20 (Saône et Loire) nouveaux agriculteurs** ont sollicité un accompagnement depuis le début d'année 2024.

La Côte-d'Or, en 2024, malgré une équipe restreinte de bénévoles, a vu son nombre d'accompagnements augmenter significativement par rapport à 2023 (16 accompagnements en 2024 contre 10 en 2023). 10 agriculteurs ont sollicité l'association en Côte-d'Or en 2024 pour un accompagnement, contre 4 en 2023 et 2022.

Dans l'Yonne, la dynamique d'accompagnement d'agriculteurs en difficulté reste stable.

Fortes des chiffres de 2024, l'association **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne a accompagné 182 agriculteurs depuis sa création en 2014.**

**Quelques chiffres relatifs à l'exercice 2024** qui concernent les bénévoles impliqués dans les accompagnements et la vie associative :

- **72 adhérents** en 2024
- une équipe de **49 bénévoles** (en formation ou qui réalisent des accompagnements) : Côte-d'Or 7, Nièvre 8, Saône-et-Loire 25, Yonne 9
- **dont 12 nouveaux bénévoles** qui ont rejoint l'association en 2024 : Côte d'Or 2, Nièvre 4, Saône-et-Loire 4, Yonne 2.

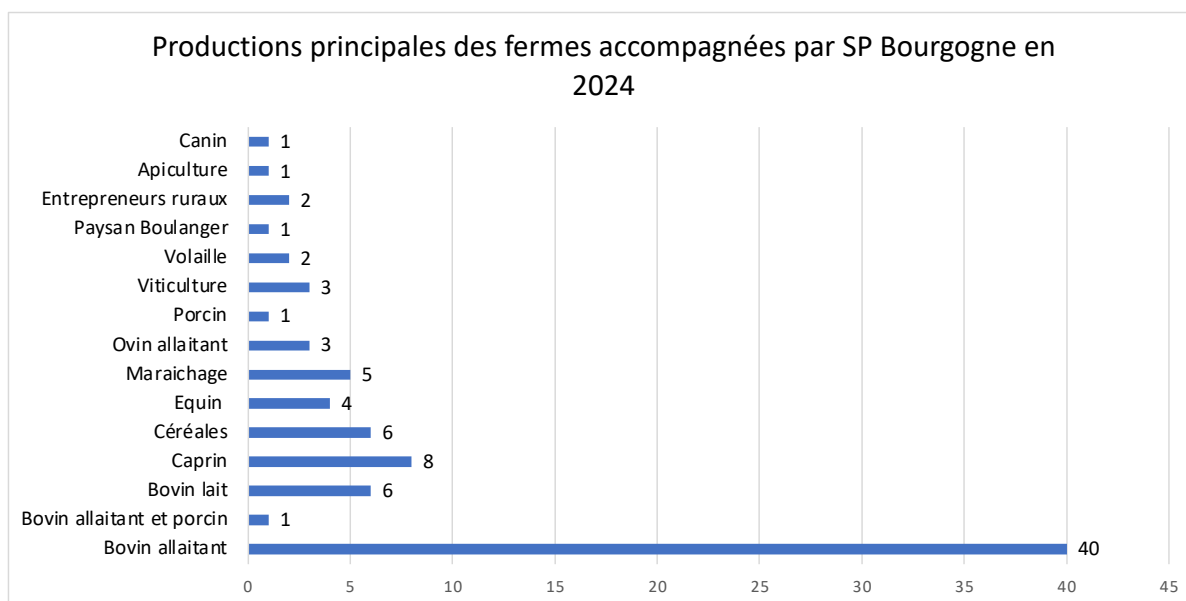
Pour rappel, les thématiques globales de l'accompagnement concernent des aspects :

- Économiques (le plus souvent) : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- Administratifs : remise à niveau des démarches
- Techniques : changement de production, remise en cause du système
- Sociaux : accès aux droits sociaux en relation avec les Services Sociaux (MSA)
- Familiaux : divorce, décès, santé en relation avec les AS, aide au répit, etc.
- Juridiques : accompagnement en procédures collectives, sauvegarde, RJ, LJ
- Psychosociaux et santé : Dépression, charge mentale élevée, isolement, troubles musculo-squelettiques, maladies de longue durée.

## 2. Caractéristiques des fermes accompagnées par Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

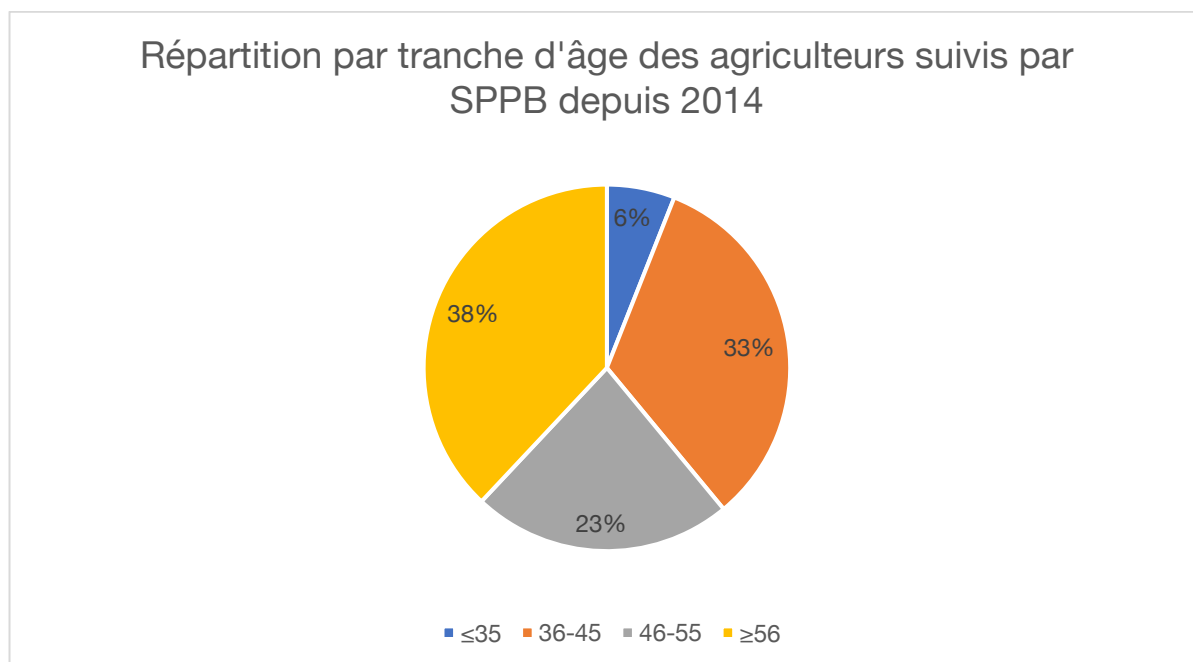
### → Les principales productions rencontrées sur les exploitations accompagnées par Solidarité Paysans en 2024

L'orientation productive des exploitations accompagnées par l'association est principalement l'élevage de **bovins allaitants**. En effet, la production de bovins allaitants est importante en région Bourgogne, en particulier dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, berceau de la race bovine Charolaise. D'autres types de producteurs sollicitent Solidarité Paysans en moindre nombre : céréaliculture, caprins, bovins lait, maraîchage. De manière plus anecdotique en termes d'effectifs l'association a accompagné des fermes spécialisées en : viticulture, horticulture, volaille, ovin lait, apiculture, etc. Le graphique ci-contre concrétise les détails de cette présentation.



La catégorie « Entrepreneurs ruraux » correspond à l'accompagnement d'un tondeur et d'un bûcheron, tous deux dans la Nièvre.

### → Tranches d'âge des agriculteurs accompagnés par l'association



Les agriculteurs accompagnés par Solidarité Paysans en région Bourgogne appartiennent à toutes les tranches d'âge. 38% d'entre eux ont plus de 56 ans et 33% d'entre eux, considérés « jeune » pour la population agricole ont entre 36 et 45 ans,. En effet, plus d'un agriculteur sur deux est âgé de 50 ans ou davantage en 2019 (Insee 2020). 23% des agriculteurs accompagnés par l'association ont entre 46 et 55 ans. Enfin, 6% des accompagnés ont moins de 35 ans.

**Concernant la répartition hommes-femmes**, 68% des personnes accompagnées en 2024 sont des hommes, contre 20% de femmes et 12% de couples.

### 3. Les types d'accompagnements et caractéristiques sociojuridiques

#### → Types d'accompagnements par degré de complexité

Nous définissons trois types d'interventions :

- **Accompagnement léger** : Réponse simple à donner, coup de pouce, agriculteur autonome, présence ponctuelle de l'association. Ou suivi d'accompagnements antérieurs pour lesquels la situation s'est améliorée.
- **Accompagnement classique** : Suivi régulier, travail de médiation auprès des créanciers, travail sur les données économiques de l'exploitation. Temps de déplacement important, visites plus régulières.
- **Accompagnement complexe** : Problématiques nombreuses, se recoupant, procédures collectives, accompagnement auprès du tribunal judiciaire, nombre de visites élevé, multiplicité des interlocuteurs.

Les **89 familles accompagnées** en 2024 se répartissent comme suit dans cette typologie.

	<b>Accompagnement léger</b>	<b>Accompagnement classique</b>	<b>Accompagnement complexe</b>
Côte d'Or	8 (contre 6 en 2023)	3	5
Nièvre	8 (dont 4 en 2023)	4	13 (dont 7 en 2023)
Saône et Loire	12 (dont 11 en 2023)	11 (dont 9 en 2023)	12 (dont 9 en 2023)
Yonne	7 (contre 3 en 2023)	4 (dont 4 en 2023)	2
<b>TOTAL</b>	<b>35 (dont 24 en 2023)</b>	<b>22</b>	<b>32 (dont 21 en 2023)</b>

Les accompagnements suivis par l'association se complexifient, avec des agriculteurs accompagnés en procédures collectives sur plusieurs années, quand d'autres se trouvent dans des situations sociales et psychologiques très dégradées.

On constate encore une forte augmentation du nombre d'accompagnements légers (**11 de plus qu'en 2023**). Deux facteurs pour l'expliquer : 1) L'accroissement d'appels d'agriculteurs quand une rencontre suffit à rassurer ou à décider ce dernier de s'orienter vers d'autres acteurs ressources et 2) Des accompagnements qui se terminent et qui nécessitent beaucoup moins de suivi qu'auparavant.

→ **Données sociales et accompagnements en lien avec la MSA de Bourgogne :**

<b>Accompagnement conjoint avec la MSA</b>	Nombre d'accompagnements conjoints MSA en 2024	Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par SPPB en 2024
Côte d'Or	0	2
Nièvre	8	5
Saône et Loire	8	10
Yonne	0	2
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>19</b>



Les travailleurs sociaux de la MSA sont des partenaires importants avec qui nous travaillons conjointement sur certains accompagnements dans le cadre de la convention 2024 signée entre Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne et la Caisse Régionale de la MSA Bourgogne. Nous avons ainsi assuré 16 accompagnements dans ce cadre conjoint au cours de l'année.

**19 agriculteurs** accompagnés par l'association sont bénéficiaires du **Revenu de Solidarité Active (RSA)** : 2 en Côte-d'Or, 5 dans la Nièvre, 10 en Saône-et-Loire et 2 dans l'Yonne.

L'Aide au Répit Administratif :

L'association SPPB et la MSA de Bourgogne ont conclu un nouveau partenariat, dans le cadre du dispositif expérimental sur le dernier trimestre 2024 de **l'Aide au Répit Administratif (ARA)**. Une convention a été signée en novembre. Ce dispositif fait suite aux manifestations agricoles de début de l'année. Il a pour objectif de soulager les agriculteurs des charges administratives qui les dépassent. Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne, parmi d'autres prestataires privés ou associatifs, a été retenu comme intervenant. Pour chaque accompagnement ARA, deux bénévoles interviennent au titre de l'association auprès de l'agriculteur identifié comme « en difficulté administrative » au préalable par son travailleur social MSA. Les interventions ciblent 3 volets selon les besoins de l'agriculteur :

- 1) **Secrétariat administratif** : gestion de factures, paiements, courriers, rédaction de documents, tri et classement des documents, enregistrement de la comptabilité, établissement du livret MicroBA
- 2) **Obligations réglementaires** : registre d'élevage, mouvements du cheptel (entrées et sorties), déclaration des revenus professionnels MSA, soutien à la demande de prise en charge de cotisations MSA ou autre dispositif MSA (PEC gel...), déclaration de revenus aux impôts, réalisation ou mise à jour du document unique
- 3) **Soutien au numérique** : utilisation d'ordinateur, outil bureautique.

Ainsi, **3 accompagnements ARA** ont commencé en Saône-et-Loire. Parmi eux, 2 étaient déjà accompagnés par l'association cette année.

Ce nouveau dispositif a mobilisé **6 bénévoles** de Saône-et-Loire, et a représenté une activité de 76 h 30 d'accompagnement ARA nécessitant 1 081 km de déplacements.

→ **Données juridiques des accompagnements à Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne et liens avec les tribunaux**

	<b>Règlement amiable judiciaire</b>	<b>Redressement judiciaire</b>	<b>Liquidation judiciaire</b>	<b>Surendettement des particuliers</b>
Côte d'Or	1	2	0	1
Nièvre	1	1	4	0
Saône et Loire	0	4	5	0
Yonne	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>1</b>

Nombre d'agriculteurs bourguignons accompagnés par Solidarité Paysans en 2024 engagés dans des procédures collectives et judiciaires

D'un point de vue juridique, 19 agriculteurs bourguignons accompagnés par l'association sont engagés dans des procédures collectives ou judiciaires (3 de plus que l'an dernier). Le plus grand nombre est en liquidation ou redressement judiciaire.

#### La Conciliation :

En juin 2024, **3 bénévoles de Saône-et-Loire** ont été nommés **conciliateurs** par le **tribunal judiciaire de Mâcon** (71) dans le cadre du Règlement Amiable Agricole. C'est une posture différente de l'accompagnement Solidarité Paysans. Il y est en effet question de trouver un accord amiable entre l'agriculteur et ses créanciers.

Cette nomination fait suite au départ de l'ancienne conciliatrice du tribunal judiciaire de Mâcon et de Chalon, Agnès Grozellier, qui nous a proposé de prendre sa suite. Le conseil d'administration a donné son approbation et proposé 3 de ses membres comme conciliateurs. Cette action affiche notre souhait de faciliter l'établissement d'accords de Règlement Amiable, procédure bien plus légère, confidentielle et bien moins onéreuse pour les agriculteurs que le Redressement Judiciaire.

**5 dossiers de Règlement Amiable** ont été confiés depuis juin 2024 aux 3 bénévoles conciliateurs de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne par le tribunal judiciaire de Mâcon. Cette activité a représenté un investissement de **183 h de travail** et des déplacements pour **2 875 km** recouvrant la rencontre avec l'agriculteur, la discussion avec ses créanciers et la rédaction des rapports de conciliation. Les situations sont très variables : les agriculteurs engagés dans cette procédure sont redevables de 10 000€ à 80 000€ à la MSA. L'étalement peut se faire sur 5 ans.

Les rencontres avec le service contentieux de la MSA Bourgogne et des créanciers se sont bien passées et traduisent l'attention qu'ont ces acteurs au travail réalisé par les conciliateurs de Solidarité Paysans.

## **B) LA VIE ASSOCIATIVE**

### **Organisation et chantiers 2024**

2024 fut riche en évènements et rencontres. Plusieurs formations ou séances d'analyses de pratiques ont pu être proposées aux bénévoles en Saône-et-Loire, mais aussi en Côte-d'or et dans la Nièvre, permettant l'implication d'un plus grand nombre de bénévoles. Les nombreuses rencontres avec des partenaires de terrain et financiers améliorent la visibilité de l'association auprès des professionnels œuvrant en lien avec l'agriculture. L'année 2024 a vu l'organisation de l'AG fêtant les 10 ans de Solidarité Paysans en Bourgogne. Nous avons été très bien reçus à la salle des fêtes de Saint-Eugène où près de 80 personnes étaient présentes.

2024 a été significativement marquée par le contexte des restrictions budgétaires. Nous nous sommes donc rapprochés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté et des Communautés de Communes pour leur faire part de nos préoccupations et de nos besoins. Une commission de bénévoles « recherche de financements » a entamé un travail en direction des Communautés de Communes et identifié des entreprises sensibles au mécénat. Ce travail pourrait porter ses premiers fruits en 2025 !

Jean Duclaux, salarié à temps plein de l'association, organise son travail auprès des 4 équipes départementales de l'association **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne**.

13 administrateurs composent le conseil d'administration, dont 8 agriculteurs retraités ou en activité. Sept membres forment le bureau :

- 1 président : Marc Grozellier
- 4 vice-présidents départementaux : Philippe Bourgeois (89), Gabriel Laloux (21), Charles Abord Hugon (71) et Pierre Delobbe (58).
- 1 trésorier : Jean-François Gros
- 1 secrétaire : Didier Dequiedt.

En 2024 Denis Herlet, en fin de mandat a laissé sa place à Charles Abord Hugon.

Divers évènements associatifs ont jalonné l'année 2024 :

### En interne à SPPB :

- 9 Conseils d'Administration, dont 1 en présentiel à Créancey.
- L'Assemblée Générale de **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne** s'est réunie à Saint-Eugène (71), le 26 mars 2024. Le spectacle clownesque « Mangez-en tous » de la compagnie Force-Nez a complété la journée..
- 4 réunions de la commission « recherche de financements » dont une en présentiel à Cluny.
- 2 réunions de la commission « formations des bénévoles », dont une en présentiel à Dijon.
- Deux journées de relecture de dossiers d'accompagnements pour l'équipe de Côte-d'Or à Dijon, une demi-journée de relecture de dossiers pour les nivernais à Prémery, une journée pour l'équipe de Saône-et-Loire à Montceau et une demi-journée de relecture de dossiers pour les icaunais à Auxerre.
- Participation à la commission « formations » de SP National, au COPIL « autonomie », au webinaire « accompagnement des personnes en situation de décrochage administratif et retour à l'autonomie » ainsi qu'à la journée de réappropriation de la charte du réseau Solidarité Paysans.

### Rencontres avec les partenaires et institutions du monde agricole local :

- Rencontre des partenaires associatifs : AFOCG Jura, Groupement des Agriculteurs Bio de Côte-d'Or, InPact Doubs, InPact BFC.
- Réunions avec la MSA Bourgogne : réunion partenariale annuelle avec le service social, participation à l'AG de la MSA Bourgogne à Beaune, réunion sur le mal-être agricole à Amanzé (71) en présence de Daniel Lenoir, réunion avec MSA Services et les responsables du service social sur le dispositif expérimental de l'Aide au Répit Administratif.
- Participation aux deux journées de formation « Sentinelles » organisées par la MSA et aux réunions « sentinelles » à Mâcon et Nevers.
- Rencontre des élus et agents des conseils départementaux de la Nièvre (service aménagement du territoire), de Côte-d'Or (commission agriculture) et de Saône-et-Loire (service Solidarités).
- Dans le cadre de la conciliation : Rencontre à Cluny d'Agnès Grozellier, ancienne conciliatrice au tribunal judiciaire de Mâcon & Chalon et à Dijon du service contentieux et des rédactrices juridiques de la MSA Bourgogne.
- Réunion avec le service Économie Agricole de la DDT 71 à Mâcon et de la DDT21 à Dijon.
- Rencontre de la Sous-Préfète de Clamecy et participation à une réunion préfectorale autour de la présence lupine dans la Nièvre.
- Participation aux cellules mensuelles agriculteurs en difficulté à la DDT 71 (Mâcon) et DDT 58 (Nevers)
- Participation aux AG d'Agrisolidarité et du GDS 71
- Rencontre de la DDPP 21 à Dijon
- Réunion avec l'association Le Pont à Chalon-sur-Saône

- Rencontre du président du tribunal de commerce d'Auxerre dans le cadre de l'expérimentation du Tribunal des Affaires Économiques.
- Participation au COPIL de Faire Face Ensemble à la DDT21 à Dijon.

### **Évènements extérieurs :**

- Intervention et sensibilisation sur les difficultés en agriculture aux BTS ACSE de la MFR de Pouilly-en-Auxois
- Participation au CA & AG de SP BFC, AG de SP National et au colloque 2024 de SP BFC organisé par SP25 au lycée Granvelle de Dannemarie-sur-Crête (25)
- Intervention de deux bénévoles de SP Bourgogne durant les Etats Généraux de l'Agriculture Alternative de Joigny.
- Participation à l'AG de la Confédération Paysanne 21.
- Intervention du salarié à l'Institut Agro Dijon pour présenter Solidarité Paysans et les difficultés en agriculture aux étudiants ingénieurs prochainement diplômés, ainsi que le métier d'animateur-coordonateur d'association.
- Présentation de Solidarité Paysans par 2 bénévoles nivernais durant un évènement organisé par ATTAC 58 à Châtillon-en-Bazois.
- Présentation de Solidarité Paysans durant la projection du film « La ferme des Bertrand » au cinéma de Clamecy et participation au ciné-débat du film « La chanson de Jérôme » au cinéma de Tournus
- Participation à une journée organisée par la chambre d'agriculture de l'Yonne sur une ferme Climat Smart sur le thème de l'adaptation au changement climatique.
- Participation à une soirée Transmission de Terre de Liens BFC à La Chapelle Naude.
- Intervention de bénévoles du 71 durant une soirée organisée par l'association Action Solidarité Rurale « la solidarité et l'entraide, avenir de nos campagnes ? »

### **Diffusion d'informations auprès des agriculteurs en difficulté :**

- Diffusion de plaquettes d'informations des activités de Solidarité Paysans auprès des professionnels et instances en lien avec des agriculteurs.
- Tenue de stands à la Biocoop de Chalon, fête paysanne à Créancey, forum des associations de Cluny, au salon des vignerons bio d'Hurigny (71).
- Articles dans la presse locale et nationale : Journal de Saône-et-Loire, Journal Du Centre, le Bien Public, l'Yonne Républicaine, Agence France Presse.

## C) LES FORMATIONS 2024

En 2024, l'association a déployé un grand nombre de formations, en Saône et Loire mais aussi Côte d'Or, Nièvre et Yonne afin de répondre aux besoins des bénévoles sur les 4 départements, tant sur les aspects psychosociaux que sur les aspects comptables, juridiques et humains.

### - « Accueil des nouveaux bénévoles, introduction aux valeurs de Solidarité Paysans et aux notions essentielles en accompagnement »

\*Objet : Formation à destination des nouveaux bénévoles. Interconnaissance, introduction aux fondamentaux éthiques, histoire et valeurs de Solidarité Paysans. Introduction aux notions essentielles à mobiliser en accompagnement et la posture d'accompagnateur.

\*Lieu et date : Luzy (Nièvre), le 30 mai et 25 juin 2024.

\*Nombre de participants : 9 bénévoles, 1 salarié.

\*Intervenants : Salarié de SP Bourgogne et quatre bénévoles expérimentés de l'association.



Formation « accueil des nouveaux bénévoles » au Fab-lab de Luzy le 25 juin 2024.

### - Formation « sentinelles » de la MSA

\*Objet : 1<sup>ère</sup> journée sur le fonctionnement du réseau sentinelles et sur le repérage du mal-être & 2<sup>ème</sup> journée sur les spécificités du monde agricole.

\*Lieu et date : A Dijon, Nevers courant 2024.

\*Nombre de participants : Maximum 3 bénévoles de l'association par département + le salarié à Dijon.

\*Intervenant : MSA Bourgogne

### - Séance d'analyse de pratiques

\*Objet : Prise de recul sur les situations vécues en accompagnements d'un petit groupe de bénévoles, sous la supervision d'une psychologue.

\*Lieu et date : Cluny (Saône et Loire) : 8 sessions de 2h pour les 2 groupes de bénévoles du 71 et 4 sessions de 2h à Créancey (Côte d'Or) pour les bénévoles du 21 et 89, réparties sur l'année 2024.

\*Nombre de participants : 20 bénévoles, 1 salarié.

\*Intervenantes : Laurence Desselas, Psychologue à Mâcon et Valérie Rousset, Psychologue à Nuits-Saint-Georges.



Séance d'analyse de pratiques le 30 janvier 2024 à la chambre d'agriculture de Créancey (21)

### - Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

\*Objet : Acquérir des connaissances sur les principaux troubles de la santé mentale chez l'adulte, développer ses compétences relationnelles et outils en cas de crises.

\*Lieu et date : Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne), le 28 et 29 mai 2024

\*Nombre de participants : 2 bénévoles

\*Intervenant : Dispositif d'annui à la coordination de l'Yonne (DAC89)

- **Formation « les bases de la comptabilité agricole »**

\*Objet : Retour sur les bases de la comptabilité agricole : le bilan, compte de résultats, les chiffres et calculs possibles pour mieux appréhender la situation économique de la ferme de la personne accompagnée

\*Lieu et date : La-Chapelle-sous-Uchon (Saône et Loire), le 8 octobre 2024.

\*Nombre de participants : 9 bénévoles, 1 salarié.

\*Intervenant : Denis Herlet, bénévole de Solidarité



Formation « les bases de la comptabilité agricole » le 8 octobre 2024 à La-Chapelle-sous-Uchon (71)

- **Formation juridique « les sociétés agricoles et protection de la maison d'habitation »**

\*Objet : Découverte des différentes sociétés agricoles, leur fonctionnement et documents légaux. Présentation de la réforme de la loi sur les entrepreneurs agricoles indépendants et l'impact sur la protection de leur maison d'habitation.

\*Lieu et date : Luzy (Nièvre), le 6 décembre 2024.

\*Nombre de participants : 13 bénévoles, 1 salarié.

\*Intervenante : Gwendoline Fizaine, juriste du réseau national Solidarité Paysans.



Formation sur « les sociétés agricoles et protection de la maison d'habitation » le 6 décembre 2024 à Luzy.

- **Formation « mobilisation des ressources en accompagnement »**

\*Objet : Quelles sont les ressources des accompagnés ? Comment en tant qu'accompagnateur.rice faire prendre conscience aux personnes accompagnées de leur capacité et ressources à dépasser leurs difficultés ?

\*Lieu et date : Cluny (Saône et Loire), le 27 juin 2024.

\*Nombre de participants : 11 bénévoles, 1 salarié.

\*Intervenant : Philippe Lapray, bénévole de Solidarité Paysans Bourgogne.



## LE RÉSEAU ET LES PARTENAIRES

Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne s'insère dans un réseau plus large : à l'échelle de la Bourgogne Franche Comté mais aussi à l'échelle nationale. Nous participons dans ce cadre à de nombreuses actions ou réunions.

### Solidarité Paysans National

#### Les Comités de Pilotage « Autonomie » et « Agriculteur.ices en difficultés »

Le COPIL Autonomie, ancienne appelé Agroécologie, composé de bénévoles et salariés du réseau SP, a pour objectifs de mutualiser les actions locales d'accompagnements de types collectifs : Groupes de paroles, groupes d'échanges techniques (paturage, comptabilité, groupe femmes etc) à destination des agriculteurs accompagnés. Il apporte de ce fait une expertise et un soutien aux associations locales qui souhaiteraient développer ce genre d'outils d'accompagnements collectifs au sein de leur association.

Le COPIL Agriculteur·ices en difficultés a été créé fin 2023 – début 2024 afin que les personnes accompagnées puissent plus s'impliquer dans les associations SP, comme c'était le cas auparavant dans pas mal d'associations locales aux premiers temps du réseau dans les années 80-90. Ce COPIL se compose d'agriculteur·ices ayant été accompagnés par Solidarité Paysans, et a réfléchi courant 2024 autour de la question suivante « S'impliquer dans l'association (niveau local et national) en tant qu'agriculteur·ice en difficultés, accompagné·e : Quels sont les freins ? Les leviers ? Les bénéfices ou avantages ? ». Ce travail a permis de recenser des pistes de réflexion qui pourront être utilisées par les associations du réseau Solidarité Paysans souhaitant réfléchir à l'implication des agriculteur·ices accompagné·es en tant que bénévole.

#### Participation de Solidarité Paysans à Ze Event

Solidarité Paysans était, cette année, l'une des 5 associations sélectionnées pour bénéficier des dons récoltés à l'occasion de ZEvent, marathon caritatif organisé le week end du 7-8 septembre 2024 par une large part de la communauté française des streamers. Pendant tout ce week end, près de 140 streamers organisaient avec leur communauté connectée des récoltes de dons à travers des événements, émissions et défis en ligne. Au total, un peu plus de 10 millions d'euros ont été récoltés, issus de près de 430 000 dons, à répartir entre les 5 associations bénéficiaires, sous l'égide de la Fondation de France. Présente sur place, une petite équipe de Solidarité Paysans, dont Marie-Andrée Besson, président de SPNational, ont pu parler de la situation des paysan·nes en difficulté et notre action, à l'occasion de différentes interviews données tout au long de ces 2 jours. Solidarité Paysans National devrait recevoir en 2025 suite à cet événement entre 1,7 et 1,9 millions d'euros. Un travail de recensement des besoins du réseau a été effectué fin 2024 – début 2025 afin de réfléchir à l'orientation et à la répartition de ces fonds au sein du réseau Solidarité Paysans.

#### Retour sur l'étude « L'injuste prix de notre alimentation »

Une étude portée par Le Secours Catholique – Caritas France, le réseau CIVAM, Solidarité Paysans et la Fédération française des Diabétiques a été publiée en septembre 2024. À partir d'un travail scientifique mené par le bureau d'études, le BASIC, cette étude vise à comprendre et à trouver ensemble des solutions à la question suivante : "L'injuste prix de notre alimentation, quels coûts pour la société et la planète ? » Ce rapport nait des constats suivants : 1) **8 millions** de Français en insécurité alimentaire, a minima 2 millions de personnes obligées de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir ; 2) **+ 160 %** de diabétiques en 20 ans, quand l'obésité prend un virage épidémique ; 3) **18 %** des agriculteurs sous le seuil de pauvreté, qui ne parviennent pas à tirer un revenu décent de leur travail, et deux fois plus de risque de suicide que pour le reste de la population ; 4) la disparition de **30 %** des oiseaux des champs en quinze ans, 437 captages d'eau potable abandonnés entre 2010 et 2021 en raison des nitrates et pesticides en France.

## Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté

Divers événements ont ponctué l'année 2024 pour l'association régionale Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les associations du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

### → Côté SP Bourgogne-Franche-Comté

Solidarité Paysans Doubs a organisé le 12 novembre 2024, le colloque régional de Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté au lycée agricole de Granvelle à Dannemarie-sur-crête (25). Une belle assemblée était présente : partenaires associatifs, institutions agricoles, financeurs et étudiants du lycée agricole. Le thème du colloque proposait : « Quelles solidarités face au changement climatique ? ». Plusieurs interventions sont venues enrichir les échanges : **témoignages de bénévoles et agriculteurs accompagnés** par SP Doubs, interventions de **Yannick Sencebe** sur le démarche RARES (Réseau des Accompagnateurs.trices et AgriRuraux Engagé.e.s sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté), **Alain Mathieu** président du CIGC (Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté) et de **Mathilde Schryve** responsable régionales Etudes et Prospectives au CERFRANCE BFC. Les **étudiants du lycée agricole** nous ont également restitué leur travail d'enquêtes auprès d'agriculteurs du territoire, questionnés sur leurs ressentis et l'impact du changement climatique sur leur ferme.



Colloque organisé par SP Doubs le 12 novembre 2024 au lycée agricole Granvelle de Dannemarie-sur-crête.

Des premières discussions ont été entamées avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à l'échelle Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté début 2024 autour de la question de contrôles et des partenariats actuels et futurs entre l'OFB avec les agriculteurs de la région. Rien de concret n'a abouti suite à ces échanges mais nous espérons que ces discussions porteront leurs fruits à l'avenir.

### → Du côté de nos collègues Franc-Comtois

Nos voisins du Jura, du Doubs et de la Haute Saône ont organisé sur leurs départements respectifs plusieurs événements en 2024, comme par exemple le pique-nique annuel de SP Jura et de l'AFOCG 39 à Châtillon, ou encore celui de SP Doubs dans la ferme d'un bénévole ou de SP Haute-Saône au jardin Aquaponique « Dans sa bulle ».

Les Francs-Comtois organisent aussi des temps « d'accompagnements collectifs », type groupes de paroles ou groupes d'échanges techniques, animés par leur salarié. C'est le cas par exemple dans le Doubs où 3 sessions de groupes d'échanges techniques ont eu lieu sur 3 fermes de personnes accompagnées. Une petite dizaine d'agriculteurs.rices accompagné.es ont participé à ces rencontres, favorisant la discussion autour de l'organisation du travail, de la relation avec un salarié ou un apprenti et selon les envies, d'autres sujets partagés comme les échanges de pratiques professionnelles, le tout dans une atmosphère conviviale et dans la confidentialité.



En Haute-Saône, Solidarité Paysans est plus que jamais sollicité, dans un contexte où Lactalis, a décidé d'y suspendre la collecte de 77 éleveurs laitiers. Ce ne sont malheureusement pas les seuls : 121 producteurs dans l'Ouest et 74 dans les Vosges ne seront plus collectés par Lactalis. Le cabinet Triangle a été chargé par la filière professionnelle de trouver une solution de collecte pour chaque éleveur.

### **Les partenaires financiers et de terrain**

Les conventions engagées avec le Conseil Départemental de l'Yonne, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire ont perduré en 2024. Le département de Saône-et-Loire a augmenté sa dotation à SPPB, nous soutenant ainsi à hauteur de 7000€ ! Nous remercions ces 3 départements pour le soutien financier qu'ils nous accordent, gage de reconnaissance de nos actions. Le département de la Côte-d'Or a attribué 1000 € à SP Bourgogne! Nous le remercions chaleureusement et espérons cette aide renouvelable.

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté est un financeur incontournable de nos associations locales. Cette année sa dotation a diminué de moitié auprès des associations Solidarité Paysans de Bourgogne-Franche-Comté. Les élus en charge de l'agriculture ont oeuvré pour le maintien de nos subventions. Nous les remercions vivement. La refonte du partenariat SP Bourgogne-Franche-Comté vs Conseil Régional, prévue en 2025, devrait aboutir à un financement pérenne de nos structures à moyen terme.

Le renouvellement de notre convention avec la MSA Bourgogne confirme notre partenariat sur le terrain avec les travailleuses sociales. Les dossiers suivis conjointement par des bénévoles de l'association et des assistantes sociales de la MSA font l'objet d'un financement de 150€/an durant 3 ans maximum d'accompagnement conjoint. 16 accompagnements ont ainsi été assurés sur 2024, chiffre en progression par rapport à ceux de 2023 et 2022 ! Ce partenariat, apporte une authentique plus-value aux personnes accompagnées par l'association.

Nous remercions le Fonds de Dotation Entreprises et Mécénat BFC, pour son soutien financier fin 2024 suite à l'Appel à Projet « créer du lien sur les territoires » auquel nous avons répondu.

Nous remercions les Biocoop de Chalon et d'Autun. Leurs clients ont choisi d'attribuer un fonds à SP Bourgogne issu des arrondis de fin de caisse !

En outre, nous remercions la Métropole de Dijon, pour la mise à disposition en 2024 du local inter-associatif de la Fontaine-d'Ouche. Le salarié y travaille aux côtés de 4 autres associations agricoles de Bourgogne-Franche-Comté.

Nous sommes confiants sur la poursuite de ces différents partenariats pour les prochaines d'années, avec l'espoir de voir de nouvelles structures nous accompagner.

Tous les partenaires avec qui nous travaillons le plus souvent en très bonne entente : DDT, DDPP, Services fiscaux, comptables, tribunaux, chambres d'agriculture etc. Ensemble nous sommes plus forts pour accompagner les agriculteurs en difficulté. Merci de leur implication.

### **III. Zoom sur les équipes bénévoles des départements de l'Yonne et de la Nièvre**

Pierre Delobbe prend la parole pour la Nièvre. L'association y compte 7 bénévoles, une belle progression par rapport au début de la présence de Solidarité Paysans. L'équipe se structure et oeuvre à la mise en place d'analyses de la pratique permettant aux bénévoles de trouver la bonne distance psychologique et relationnelle pour aborder des situations souvent très complexes dans ce département très spécialisé en élevage allaitant. A noter les inquiétudes soulevées par les fortes pertes dans le cheptel allaitant : 30%, sans compter les avortements et conséquences à l'avenir de la Fièvre Catarrhale Ovine sur les cheptels bovins et ovins. Solidarité Paysans siège dans la Nièvre à la cellule prévention du mal être agricole à la DDT chaque mois à Nevers.

Pierre Perreau prend la parole au nom des bénévoles de l'Yonne. Une petite dizaine de bénévoles constituent l'équipe Solidarité Paysans Icaunaise. 4 demandes d'accompagnement reçues depuis fin 2024 – début 2025. Soit beaucoup en si peu de temps ! De belles rencontres partenariales ont jalonné la fin d'année 2024 – début 2025 : rencontre du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre, 1 des 12 tribunaux expérimentant cette nouvelle réforme de la justice - une réunion avec la DDCSPP, où nous avons rencontré une bonne interlocutrice habile dans la relation humaine. La cellule de prévention du mal-être agricole, pilotée par la DDT, est en phase d'installation. Nous espérons y être associés. Trois bénévoles ont suivi la formation « Premiers Secours en Santé Mentale » à Saint-Sauveur-en-Puisaye, et d'autres encore ont pu participer aux analyses de la pratique en 2024 avec les bénévoles de Côte-d'Or, permettant la montée en compétence de l'équipe Icaunaise de Solidarité Paysans. Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne est partenaire des États Généraux de l'Agriculture Alternative depuis 2 ans. A cette occasion l'étude sur l'injuste prix de notre alimentation a été présentée avant d'être proposée aux Rencontres Auxerroises du Développement Durable.

### **IV. Intervention de Michel Greco de la Fnath**

Michel Greco de la Fnath Grand Est (Association des Accidentés de la Vie) a brièvement présenté son association qui accompagne les personnes touchées par des maladies liées aux pesticides dans leur reconnaissance comme maladies professionnelles, ouvrant droit à indemnisation (ex : 300€/mois pour un cancer de la prostate). Il constate que beaucoup de retraités du milieu agricole sont touchés par les cancers de la prostate, le lymphome non hodgkinien et la maladie de Parkinson. Un grand nombre d'entre eux n'ont pas pu faire reconnaître ces maladies comme professionnelles.

Les coordonnées de M. Greco : 06 58 80 11 35 / [fnath10.89@gmail.com](mailto:fnath10.89@gmail.com)

## V. Rapport financier 2024

### Compte de résultat 2024

	2024	2023	2022	2021
<b>60-Achats</b>	<b>139</b>	<b>1 528</b>	<b>2 671</b>	<b>3 192</b>
6021-Matières consommables				
6040-Imprimés, plaquettes		828		3 164
6050-Achats matériel et entretiens		451	2 486	
6060-Achats fournitures	139	248	186	28
<b>61-Services Extérieurs</b>	<b>3 069</b>	<b>4 274</b>	<b>1 369</b>	<b>316</b>
6132-Loyers	687	1 530	1 171	
6140-Charges locatives		500		50
6156-Maintenance informatique	99	99		153
6160-Assurances	167	124	123	113
6180-Repas réunions	2 046			
6185-Frais de séminaires, conférences	70	2 021	75	
<b>62-Autres Services Extérieurs</b>	<b>31 599</b>	<b>24 008</b>	<b>17 235</b>	<b>11 689</b>
6214-Mise à disposition salariée			1 897	5 403
6220-Rémunérations d'intermédiaires			228	80
6226-Frais d'honoraires	2 800	2 323	853	
6236-Frais de communication		228		
6240-Déplacements des bénévoles	19 069	15 576	10 816	5 191
6250-Déplacements du personnel	3 102	2 163	1 399	175
6257-Frais de réunions, réception	2 697	2 411	1 022	66
6260-Frais postaux	258	151	151	43
6265-Téléphone Internet	158	149	94	175
6270-Frais bancaires	217	201	186	98
6281-Cotisations payées	3 070	1 034	590	458
<b>64-Charges de Personnel</b>	<b>35 227</b>	<b>31 813</b>	<b>22 007</b>	
6411-Salaires	28 500	26 841	18 369	
6450-Charges sociales	6 527	4 522	3 638	
6480-Formation du personnel	200	450		
<b>Total Charges Courantes</b>	<b>71 046</b>	<b>62 634</b>	<b>43 282</b>	<b>15 197</b>
<b>Résultat Courant</b>	<b>-6 902</b>	<b>14 502</b>	<b>-2 437</b>	<b>6 885</b>
<b>67-Charges Exceptionnelles</b>	<b>1 986</b>	<b>3</b>	<b>104</b>	
6714-Créances impayées	1 559			
6720-Dettes omises	427	3	104	
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>-1 986</b>	<b>-3</b>	<b>2 396</b>	<b>295</b>
<b>Résultat de l'Exercice</b>	<b>-8 888</b>	<b>14 499</b>	<b>-42</b>	<b>7 180</b>
<b>8640-Personnel bénévole</b>	<b>58 395</b>	<b>43 315</b>	<b>33 418</b>	<b>20 500</b>

	2024	2023	2022	2021
<b>70-Ventes et Prestations de Services</b>	<b>2 230</b>	<b>2 260</b>	<b>607</b>	<b>635</b>
7060-Prestations de services	730	1 308	607	
7080-Produits divers		11		
7084-Indemnités de Conciliations	1 500			
7090-Remboursement de frais		941		635
<b>74-Subventions</b>	<b>49 241</b>	<b>68 654</b>	<b>35 854</b>	<b>16 009</b>
7400-Subventions publiques	41 041	45 637	21 454	15 009
7410-Subventions privées	8 200	23 016	14 400	1 000
<b>75-Produits de Gestion Courante</b>	<b>11 660</b>	<b>5 210</b>	<b>4 383</b>	<b>5 438</b>
7560-Cotisations Adhésions	1 420	1 220	1 160	700
7570-Dons des bénévoles	6 487	3 410	1 523	1 214
7581-Dons autres structures	3 753	580	1 700	3 524
<b>76-Produits Financiers</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
7681-Intérêts perçus	1	1	0	
<b>Total Produits Courants</b>	<b>64 144</b>	<b>77 136</b>	<b>40 845</b>	<b>22 082</b>
<b>77-Produits Exceptionnels</b>			<b>2 500</b>	<b>295</b>
7714-Créances omises			2 500	
7720-Dettes non réglées				295
<b>8700-Temps de bénévolat</b>	<b>58 395</b>	<b>43 315</b>	<b>33 418</b>	<b>20 500</b>

## Bilan 2024

	2024	2023	2022	2021		2024	2023	2022	2021
Avance frais Salarié		199			Fonds associatif début	34 462	20 971	21 012	13 833
Créances	13 817	2 259	6 126	2 540	Résultat	-8 888	13 491	-42	7 180
Banque	33 193	49 820	30 641	23 732	<b>Fonds associatif fin</b>	<b>25 574</b>	<b>34 462</b>	<b>20 971</b>	<b>21 012</b>
<b>Actif</b>	<b>47 208</b>	<b>52 079</b>	<b>36 767</b>	<b>26 272</b>	1/2 subvention d'aide à l'emploi			3 500	
					Dettes	21 634	17 617	12 297	5 260
					<b>Passif</b>	<b>47 208</b>	<b>52 079</b>	<b>36 767</b>	<b>26 272</b>
<b>Situation de trésorerie nette</b>	<b>25 574</b>	<b>34 462</b>	<b>24 470</b>	<b>21 012</b>					

## Détail des subventions perçues en 2024

Subventions publiques 2024		Subventions privées 2024	
Conseil Régional BFC	23 741 €	MSA Bourgogne	3 400 €
Département 71	6 600 €	AAP Entreprises & Mécénat BFC	4 000 €
Département 58	6 000 €	SP National - analyse de pratiques	1 800 €
Département 21	1 000 €		
Département 89	1 500 €		
FDVA2 fonctionnement	2 200 €		
<b>TOTAL 2024</b>	<b>41 041 €</b>	<b>TOTAL 2024</b>	<b>9 200 €</b>

## VI. Le vote des rapports

**37 votants = 27 membres adhérents présents et 10 pouvoirs** signés par les personnes absentes.

Les rapports moral-d'orientation, d'activité et financier sont votés à l'unanimité des voix.

Le changement de siège social de l'association du 3 impasse Georges Chastellain au 5 allée du Doubs à Dijon, et l'inscription de cette nouvelle adresse dans les statuts de l'association ont été validés à l'unanimité des voix de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

## VII. Intervention de Sylvain Couedel sur l'étude l'Injuste prix de notre alimentation lors de l'après-midi de cette AG

Sylvain Couedel, responsable d'animation au Secours Catholique de Bourgogne, a pu présenter devant l'assemblée l'étude portée par le Civam, Solidarité Paysans, le Secours Catholique et la Fédération Française des Diabétiques sur l'Injuste prix de notre Alimentation.

Cette étude se base sur une analyse pointue des différentes dépenses publiques de l'Etat Français autour des politiques agricole et alimentaire.



#### Quelques chiffres :

- 8 millions de Français en insécurité alimentaire.
- 18% des agriculteurs Français vivant sous le seuil de pauvreté
- L'impact écologique (biodiversité, dérèglement climatique, pollution, pollution des eaux et déchets) de notre système alimentaire actuel s'élèverait à hauteur de 3,4 milliards d'euros.
- L'impact sur la santé de notre système alimentaire : 12,3 milliards d'euros, conséquences de maladies des consommateurs et maladies professionnelles.
- Les coûts sociaux : 3,4 milliards d'euros, liés essentiellement à la compensation des faibles rémunérations des salariés le long de la chaîne de fabrication alimentaire.
- +160% de diabète en 20 ans et des problèmes d'obésité
- -30% d'oiseaux des champs en 15 ans.

Ce système alimentaire coûte 48 milliards d'euros d'argent public pour son fonctionnement (UE, Etat et collectivités locales).

Le collectif de ces 4 associations, face à ces constats, ont pu proposer quelques recommandations pour enrayer ce système alimentaire nocif pour l'Humain et l'environnement :

- 1) **Démocratiser le système agricole et alimentaire**, en développant le droit à l'alimentation ;
- 2) **Améliorer l'accès aux droits de toutes et tous** et l'accessibilité financière à l'alimentation durable et de qualité ;
- 3) **Massifier la transition agroécologique** et lui permettre de faire système ;
- 4) **Réguler le commerce international** pour la santé, l'environnement et les droits humains.

Pour plus d'informations sur cette étude, une synthèse est disponible sur le site du Secours Catholique : [https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/synthese-linjuste-prix-de-notre-alimentation?search\\_api\\_fulltext=injuste%20prix&localite=](https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/synthese-linjuste-prix-de-notre-alimentation?search_api_fulltext=injuste%20prix&localite=)



**Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne**

Siège Social : 5 allée du Doubs – 21000 – Dijon

[bourgogne@solidaritepaysans.org](mailto:bourgogne@solidaritepaysans.org)

06 38 05 28 37